

On crâno sordâ

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **18 (1880)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185633>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mais le petit salé et le vin blanc qu'ils réclamaient sans cesse en se léchant les moustaches, n'étaient pas l'unique objet de leurs convoitises; ils lorgnaient par-ci par-là tout ce qui brillait, et sondaient les murs et les parois avec la pointe du sabre pour s'assurer s'ils ne dissimulaient pas quelque mystérieuse cachette remplie d'argenterie ou de bijoux.

Pas moyen de les traiter comme ceux qui les avaient précédés. A la moindre difficulté, nos deux sacripants fronçaient le sourcil, se mettaient en garde, et le meunier devait céder.

Le soir de leur arrivée au moulin, ils se plaignirent de la température de la chambre et ordonnèrent impérieusement qu'on chauffât dur et que leur lit fût placé près du grand poêle de faïence, derrière lequel *Turc*, énorme dogue taillé comme un lion, sommeillait paisiblement.

Ce chien, connu de toute la contrée, et surtout des mendiants pour lesquels il se montrait impitoyable, était le fidèle gardien de la propriété. Dès la tombée de la nuit, impossible d'approcher sans être horriblement mordu et terrassé. L'animal était néanmoins très obéissant aux moindres ordres de son maître, fort intelligent, et exécutait la consigne avec une ponctualité irréprochable.

Tout en feignant d'apprêter la chambre, le meunier passa sa main sur la grosse tête de *Turc*, en lui disant à demi-voix : « Cette nuit, fais attention !! »

Les deux soldats soupaient à la cuisine. Quand ils eurent détruit les deux tiers d'un jambon, ils se dirigèrent vers leur couche sans dire bonsoir et fermèrent la porte à clef, comme des gens qui veulent dormir sans être dérangés.

Ah! vous n'avez pas assez chaud, eh bien, on va vous en donner, dit le meunier en lançant une brassée de bûches sèches dans le poêle, dont la bouche s'ouvrait sur la cuisine; tenez kaiserlichs, chauffez-vous!

Et toutes les dix minutes de nouvelles bûches venaient alimenter le feu, si bien que la température de la chambre monta jusqu'à 45 degrés et plus.

Les deux Autrichiens qui suffoquaient firent maintes tentatives pour sortir de leur lit. Impossible. Au moindre mouvement, *Turc*, se dressait sur ses pattes et poussait des hurlements terribles, menaçant de croquer nos gaillards sans aucun ménagement.

Qu'on se représente ces deux hommes, suffoquant sur leur couche qu'ils n'osaient quitter et cherchant avec angoisse un peu d'air, comme un pauvre animal qui se meurt sous la cloche d'une machine pneumatique!

Vers trois heures du matin, n'y tenant plus, ils appelèrent le meunier à leur secours. Celui-ci jugeant la leçon suffisante cessa le feu; mais il ne retira le chien de son poste que lorsque ses cinq domestiques furent arrivés sur les lieux prêts à défendre leur maître.

Les Autrichiens sortirent de leur rotissoire, pâles, chancelants et souples comme des agneaux. Jamais ils n'avaient passé une nuit pareille.

Le meunier était triomphant. « Là-dessus, messieurs, leur dit-il, nous allons boire un verre ensemble. » Une heure après, et grâce au petit blanc, on se fit de mutuelles et amusantes confidences, la gaieté se mit de la partie et les deux kaiserlichs étaient apprivoisés. L. M.

Lo Justicier dè Pully.

Dein lo teimps dâi *Justiciers*, que l'étâi coumeint quoui derâi bin lè Dzudzo dè pé d'ora, cé dè Pully allâvè dè sa-t-ein quatooze pè lo Priorâ po vairè et po interrodzi lè bons soudzets qu'on lâi mettâi à l'ombro, kâ la race dâi crouiès dzeins est asse vilhe què la Venodze, et dein cé teimps lo Priora dè Pully ein avâi 'na dizanna dè tot bons, ti dein lo mémo pâilo.

On dzo que lo Justicier lâi étâi z'u, tsacon dè clliâo pandoures coudessâi sè fère passâ po on bravo hommo.

— On m'a einelliou po avâi robâ, se dit on larro, dzanliâo coumeint on dentistre, et portant n'est pas mè, pisque y'âidivo à ma cabra à tchevrottâ cllia méma né.

— On m'a coffrà, se dit on autro, po avâi met lo fû, mâ vo djuro que l'é pas fé espret.

— Por mé, se fe on troisiémo, se y'é volliu tiâ ma fenna, n'est pas tant dè ma fauta; porquie mè desai-cllie: tourlourou!

Efin s'estiusâvont ti dè l'âo fregâitsès hormi ion que dit: Por mè l'est bin veré qu'é attaquâ su la route lo tsatellan dè Bimant po lâi robâ sa borsa et que l'é à mâiti éterti.

Adon, quand lo Justicier où cein, ye criè lo géolier et lâi dit:

— Volliâi-vo bin vito mettrè frou cé vaurein, que l'aulè âo diablo, se vâo, kâ se reste bin mé ice, l'est dein lo ka dè fère mau veri toté clliâo brâvès dzeins que sont avoué li.

On crâno sordâ.

A la guierra d'Orba, ein dou (1802), on coo dè pè Bavœis que lâi étâi avoué sa compagni, n'étâi pas à se n'éze et appriandâvè dè fère fû, kâ l'étâi on affère dâo diablo por li dè teri lo gatollion. Assebin quand l'oie lè premi coups dè fusi, s'allâ catsi derrâi onna courtena et la né, traçâ avau contrè Bavœis, iô l'arrevè tot essocliâ.

— T'és dza quie, se lâi fe sa fenna. Etès-vo dza licenci?

— Na, mâ mè su sauvâ.

— Ah bin! t'és on bio luron! te vas tè fère vergogne; lè dzeins sè vont fottre dè té, et lè fennès mè vont fère chetsi pè vai lo borné; vâo-tou bin vito retornâ!

— Lo grand diablo la retornâie, se repond lo terriblio sordâ; crâi-tou que vu allâ mè fère estraupîa; kâ ne l'âo tsau pas iô meri, que vo

tiront pè la tète, lè tsambès, l'estoma et lo veintrò, et ne vu rein dè cé comerce ; lài àodra quoui voudra.

L'an Quarante.

Chaque année est marquée par quelque événement qui reste dans la mémoire des peuples et y laisse des souvenirs plus ou moins agréables. Quels souvenirs nous laissera celle que nous venons de commencer, nul ne peut le prévoir. A ce propos, voici comment on explique l'origine de l'expression populaire : *Je m'en soucie, je m'en moque comme de l'an quarante*. — On suppose qu'elle vient des craintes généralement répandues dans le commencement du XI^e siècle. On prétendait que Jésus-Christ n'avait assigné à son Eglise et au monde qu'une existence de mille ans, et une opinion accréditée voulait que ce terme expira en l'an 40 du XI^e siècle. Mais lorsque l'époque redoutable fut passée, on ne fit que rire de ces craintes puériles.

De là l'expression : *Je m'en moque comme de l'an quarante*.

Visites. — Le savoir-vivre a ses lois que nul n'est censé ignorer quoiqu'elles ne soient inscrites dans aucun code. On risquerait, en les transgressant, de passer pour impoli ou mal élevé. Le plus simple est donc de se conformer à l'usage quelque ennuyeuses et inutiles que soient les corvées qu'il impose.

Les visites à l'occasion du renouvellement de l'année, dit un traité sur la matière, se font cérémonieusement et en grande toilette ; on doit les faire la veille aux supérieurs et aux grands parents ; le jour même aux père et mère, oncles, et tantes, sœurs et frères aînés ; dans la huitaine aux cousins, cousines et autres personnes alliées ; dans la quinzaine aux intimes ; dans le mois aux simples connaissances.

On venait de faire de la musique dans une soirée donnée par un épiciier d'une de nos petites villes. Vers onze heures, le régent, qui a joué du trombone, reste seul avec le notaire, le greffier du tribunal et un ancien valet de chambre. Ce dernier, dit alors au régent d'une voix émue : « Maintenant que nous sommes seuls et que les dames sont parties, reprenez-vous votre trombone et jouez-nous quelque chose de l'este ! »

Une expression très usitée est celle-ci :

« Il aimait et il fut payé de retour. »

Quand donc viendra-t-il le jour où l'on dira :

« Il payait et il fut aimé de retour. »

Deux enfants de la campagne se chamaillaient le lendemain du dernier concours qui a eu lieu pour l'amélioration de la race chevaline.

Les pères des deux jeunes éleveurs de l'avenir

avaient concouru, mais avec des fortunes diverses : l'un était venu la tête haute, l'autre l'oreille basse.

— Je suis joliment content, disait un des jeunes maquignons en faisant claquer son fouet, le cheval de papa a été primé.

— Voilà grand'chose qu'un cheval primé, répondit l'autre ; le nôtre est revenu couronné.

Un vieux garçon se prépare à faire le grand saut dans l'éternité. A côté de son lit est un domestique qu'il a su s'attacher par quelques bienfaits.

— Mon brave Jean, fait le moribond en se retournant de son côté, il va falloir nous quitter.

Le domestique se trouble et sur un ton demi-ému, demi-surpris :

Est-ce que Monsieur n'est pas content de mon service ?...

Faute de place, nous renvoyons au prochain numéro la fin de notre feuilleton.

THÉÂTRE. — Demain : **Froufrou**, comédie en 5 actes. — **La femme aux œufs d'or**, vaudeville en 1 acte. Rideau à 7 ¹/₂ heures.

Charade.

L'eau dont s'abreuve mon premier
Le rafraîchit et le féconde ;
Chacun sur la machine ronde
Se distingue par mon dernier,
Et reçoit toujours mon entier
Quand il arrive dans le monde.

Prime : Un joli agenda de poche.

L. MONNET.

En vente au Bureau de notre journal :
CAUSERIES DU CONTEUR VAUDOIS
III^e série.

Prix : 2 francs. — Remise à MM. les libraires.

L'expédition de cet ouvrage aux souscripteurs continue et tous seront servis d'ici à 2 ou 3 jours. Plusieurs personnes nous ont demandé les 3 séries ; mais comme la première est complètement épuisée, nous leur expédieront la 2^e et la 3^e seulement. Nous prenons toutefois bonne note de leur demande afin d'y satisfaire si nous pouvons leur procurer la série qui nous manque.

AVIS. — Le Bureau du *Conteur* demande à racheter d'occasion, au prix de 1 fr. 50, une trentaine d'exemplaires de la 1^{re} série des *Causeries du Conteur Vaudois*.

PIANOS GARANTIS
J.-S. GUIGNARD et C^o

32, Grand-Saint-Jean, Lausanne.

Pianos des premières fabriques suisses, françaises et allemandes ; pianos système américain à cordes croisées de toute solidité ; son magnifique. Pianos d'occasion. — Vente et location aux conditions les plus avantageuses.

HARMONIUMS

LAUSANNE. — IMP. HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY.